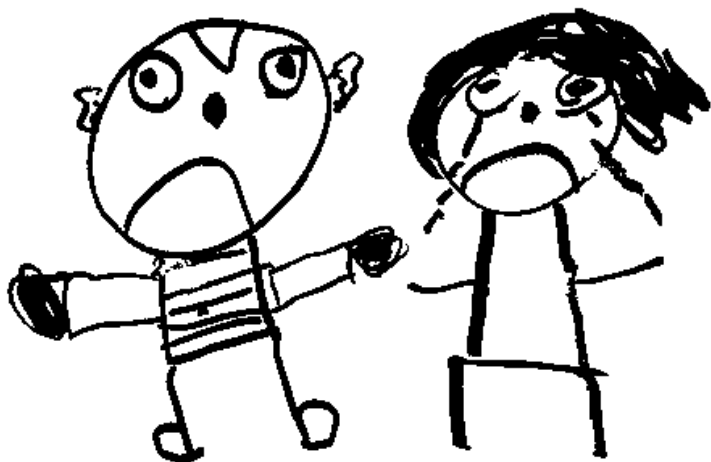


# Violences Faites aux Femmes...!

# Violences Faites aux mères...!



En 2012, l'ADAEA s'était penchée sur une question cruciale : « **Conflit parental ou violence conjugale, quel accompagnement possible ?** »

Résolument, l'objet de cette journée était d'appréhender la complexité de la situation de violence rencontrée par le professionnel sur le versant de la protection de l'enfance, mais qui apparaît très vite ne pouvoir être détachée totalement des difficultés parentales.

Pour prolonger ce débat, à l'heure où l'ADAEA s'est enrichie d'un nouveau service spécialisé dans l'accompagnement des femmes, avec ou sans enfants, victimes de violences intra familiales, nous vous proposons de découvrir, avec pudeur mais néanmoins avec un nécessaire professionnalisme engagé, la condition de la femme victime de violences dans toutes les acceptions du terme, devons nous dire, malheureusement.

Si le plus souvent, la littérature professionnelle, les faits divers quotidiens et bien sûr, les représentations stéréotypées, voire caricaturales prennent en compte la personne féminine dans sa relation à l'homme, en ce qu'elle est singulière en tant que femme subissant la violence de son conjoint ou de son compagnon, nous ne devons jamais oublier, le plus souvent, l'impact sur l'ensemble de la famille, quand celle-ci est mère.

Combien de fois entend-on ces femmes dire : « *si je ne suis pas partie, c'est pour les enfants !* ». De la violence faite à la femme... à la violence faite à la mère, il n'y a qu'un pas mais un pas que d'aucuns ont allègrement franchi.

C'est de cette complexité que surgissent nombre de questionnements pour l'ensemble des professionnels côtoyant ces situations.

Quelle tension, quelle énergie joue le catalyseur mettant la femme en mouvement face à cette violence ? Elle parle communément de sa propre survie, de la préservation de son intégrité physique et psychique ? Bien plus souvent, cette préservation s'accroît à l'endroit des enfants, quels que soient leurs âges.

Quelle résonance a cette situation sur l'ensemble de la sphère familiale, dès lors que des choix de rupture sont opérés ? L'homme, néanmoins père, souhaite voir sa place et ses droits respectés, ce qui n'est pas sans être source de tension, de conflits préjudiciables aux enfants et à la mère.

En d'autres termes, comment en la matière composer avec cette double identité de femme et de mère ?

jeudi 21 mai 2015

de 9h00 à 13h15

Halle des Expositions à Evreux



## PROGRAMME

- 9h00 **Café d'accueil des invités**
- 9h30 **Mots d'accueil**
  - > Hugues NAUROY, Président
  - > Jean Pierre MAHIER, Directeur Général
- 9h45 **Présentation du contenu de la matinée et mise en perspective de la réflexion**
  - > Stéphane CORBIN, « fil rouge », Professeur des Universités - UFR de Sociologie à Caen
- 10h00 **Pour éclairer les participants sur cette thématique complexe, cette matinée de réflexion laissera une large place à des interventions de « spécialistes », au travers d'approches décalées : juridiques, philosophiques, psychologiques.**  
Ils viendront souligner le **témoignage d'une « femme mère », victime de violences conjugales**, auteur d'un ouvrage autobiographique.
- 12h30 **Clôture de la matinée par le « fil rouge »**
- 12h35 **Cocktail**

**Inscription LIBRE et GRATUITE**  
**avant le 15 mai 2015**

**auprès de l'ADAEA - Laurence DENIS**

**laurence.denis@adaea-27.com**

**Tél. 02.32.39.79.60 - Fax 02.32.33.09.74**